



CARTES BANCAIRES

Fiche d'informations

Fiche d'informations CARTES BANCAIRES

CHOISISSEZ LA CARTE BANCAIRE QUI VOUS CONVIENT⁽¹⁾

Conçue pour s'adapter à vos habitudes et besoins, chaque carte bancaire de la gamme CCF propose des fonctionnalités et avantages spécifiques. Au-delà de la cotisation mensuelle⁽²⁾, ce sont les plafonds de retrait et de paiement et l'étendue des garanties éventuellement incluses que vous devez comparer⁽³⁾, avant de faire votre choix. Voyagez-vous souvent ? Faites-vous parfois des achats importants ? Souhaitez-vous que votre enfant ait une carte bancaire ?

CCF vous propose la gamme de cartes suivantes :

La carte Visa Plus : la carte de retrait internationale dès 12 ans, associée à un Livret Jeune, un Livret A ou, à partir de 16 ans, à un compte de dépôt ; à chaque retrait d'espèces, le plafond de retrait et le solde du compte sont contrôlés.

La carte Visa Autonom', proposée aux jeunes de 12 à 17 ans, est associée au compte bancaire d'un représentant légal, rechargeable par ce dernier et fonctionne avec l'interrogation systématique du solde de la carte.

La carte Visa CCF One (à débit immédiat et autorisation systématique) : carte idéale pour contrôler ses dépenses au quotidien.

La carte Visa Classic (à débit immédiat ou différé) : carte internationale acceptée en France comme à l'étranger afin de répondre aux besoins de retraits et de paiements au quotidien.

La carte Visa Premier (à débit immédiat ou différé) : carte acceptée partout dans le monde dans le réseau Visa, avec des plafonds de paiement et retraits élevés et personnalisables, et une richesse de services et d'assurances pour vous protéger dans votre vie quotidienne et vos déplacements⁽³⁾.

La carte Visa Signature CCF (à débit immédiat ou différé) : carte acceptée partout dans le monde dans le réseau Visa, avec des plafonds de paiement et retraits élevés et personnalisables, des paiements et retraits gratuits dans toutes les devises à l'étranger⁽⁴⁾, assorti d'un haut niveau de garantie et services⁽⁵⁾, idéale si vous voyagez souvent.



Votre conseiller est à votre disposition pour vous orienter vers la carte qui correspond à vos besoins, n'hésitez pas à prendre contact avec lui.

(1) Sous réserve d'acceptation par le CCF. (2) Cotisation mensuelle des cartes bancaires et tarifs des paiements, retraits et autres opérations mentionnés sur les brochures tarifaires Particuliers et Professionnels disponibles en agence et sur le site ccf.fr. (3) Dans la limite des dispositions de la notice d'Information d'Assistances et d'Assurances. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès d'Inter Partner Assistance (8-10 Rue Paul Vaillant Couturier, 92240 Malakoff) pour l'assurance, et d'AWP P&C (SA au capital de 18 510 562,50 €, 519 490 080 RCS Bobigny, Siège social : 7 rue Dora Maar, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine) pour l'assistance, entreprises régies par le Code des assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 - acpr.banque-france.fr) ; et par le CCF auprès d'AIG Europe S.A. (pour les garanties achat et billetterie), entreprise régie par le Code des assurances. (4) Les paiements et retraits en devises font l'objet de frais de conversion monétaire perçus par Visa. Les retraits en euros ou devises peuvent donner lieu à des frais perçus par l'administrateur du distributeur local. (5) Dans la limite des dispositions de la notice d'information. Garanties d'assurance et d'assistance souscrites par Visa Europe Limited auprès de AWP P&C SA, Inter Partner Assistance et Helvetia Global Solutions Ltd entreprises régies par le Code des assurances.

Informations précontractuelles et commerciales

1. Identité, coordonnées et activités principales du professionnel

Identité du professionnel	CCF
Mentions légales	Société anonyme au capital de 147 000 001 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris,
Activités principales	Etablissement de crédit, prestataire de services d'investissement et intermédiaire en assurance
Coordonnées de nos autorités de contrôle	Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09 https://acpr.banque-france.fr/ Autorité administrative chargée de la concurrence et de la consommation : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) - 59 boulevard Auriol - 75013 Paris Cedex 13 http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/
Contacts	Pour nous contacter, rendez-vous sur notre site (rubrique "aide et contacts") : CCF : https://ccf.fr/particuliers/aide-et-contacts.html
Contacts téléphoniques	Nos conseillers du Centre de Relations Clients sont à votre disposition pour répondre à vos questions du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 17h30. Les jours fériés qui tombent en semaine (lundi à vendredi) sont travaillés de 9h à 17h30, mis à part le 1 ^{er} janvier, le Lundi de Pâques, le 1 ^{er} mai, le 8 mai et le 25 décembre. Composez le 01 55 69 74 74, prix d'un appel local et le +33 1 55 69 74 74 depuis l'étranger, coût variable selon les opérateurs
Adresse géographique	Adresse de votre Agence telle que mentionnée sur votre relevé de compte

2. Description du produit / service

Descriptif, caractéristiques essentielles	CCF propose une gamme de cartes bancaires Visa, utilisables en France comme à l'étranger dans le réseau Visa : • Une carte de retrait internationale à autorisation systématique : la Carte Visa Plus • Des cartes de débit, permettant de réaliser des retraits et des paiements : Carte Visa Autonom' : carte de paiement internationale à autorisation systématique Carte Visa CCF One : carte de paiement internationale à autorisation systématique Carte Visa Classic : carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé Carte Visa Premier : carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé Carte Visa Signature CCF : carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé Les cartes bancaires sont proposées, sous réserve d'acceptation par le CCF, aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt CCF, à l'exception des cartes suivantes : La carte Visa Plus, proposée à partir de 12 ans, peut être associée à un Livret Jeune, un Livret A ou, à partir de 16 ans, à un compte de dépôt ; La carte Visa Autonom', proposée aux jeunes de 12 à 17 ans, est associée au compte bancaire d'un représentant légal, rechargeable par ce dernier et fonctionne avec l'interrogation systématique du solde de la carte. Les cartes sont utilisables dans la limite du plafond de paiement / retrait. Fonctionnalités de paiement : vous pouvez réaliser vos paiements par carte, de proximité (sans contact) ou en ligne, en utilisant, selon la marque de votre appareil, Apple Pay (Apple Inc) ou Google Pay (Google Inc)*. Des services complémentaires sont proposés, notamment pour vous protéger de la fraude : • Le « blocage temporaire » de votre carte, si vous pensez l'avoir égarée • Le « blocage hors Europe », pour bloquer les retraits et paiements par carte en magasin, effectués hors Europe et sans saisie du code confidentiel • La « protection Internet », pour bloquer les paiements sur les sites Internet • « Securpay », service permettant la création de cartes virtuelles pour réaliser des paiements à distance. Garanties : Vous pouvez bénéficier de garanties d'assurance et d'assistance attachées à votre carte bancaire. Voir le détail dans la notice d'information d'assurances et d'assurances disponible sur ccf.fr.
---	---

* Pour en savoir plus, consultez les annexes "Google Pay" et "Apple Pay" des Conditions générales de banque disponibles sur le site ccf.fr et en agence.

Document précontractuel de présentation des caractéristiques essentielles du contrat proposé et explications adéquates destinées à permettre au consommateur d'évaluer si le contrat est adapté à ses besoins. Informations susceptibles d'évolution, notamment en raison des modifications législatives ou réglementaires pouvant intervenir - MAJ : 30 septembre 2026

CCF - S.A. au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

Risques particuliers

Cartes à débit différé :

Les cartes à débit différé nécessitent une gestion rigoureuse de vos paiements : ceux-ci sont cumulés pendant une période de 30 jours et sont débités sur votre compte en une seule fois, le dernier jour ouvrable du mois. Seuls vos retraits d'espèces sont débités du compte dès leur exécution.

Tel n'est pas le cas des cartes à débit immédiat (le montant de chaque paiement est débité au fil de l'eau sur votre compte) et des cartes à autorisation systématique (votre compte sera débité directement et intégralement après vérification automatique et systématique du solde disponible sur votre compte).

Incident de paiement :

en cas de solde bancaire insuffisant, les opérations de paiement par carte peuvent être rejetées ou occasionner un solde négatif. Ces incidents de fonctionnement entraînent la prise de frais, commissions d'intervention, et intérêts débiteurs et, s'ils ne sont pas régularisés, peuvent conduire à une inscription au Fichier Central des Chèques et au blocage de la carte. Veuillez à vérifier la situation du compte avant toute utilisation de la carte.

Confidentialité des données

Veuillez à conserver la confidentialité de vos données de sécurité personnalisées permettant d'accéder au service, et à assurer la sécurité de vos codes : les composer en toute discrétion, ne pas les communiquer (y compris sur demande téléphonique ou par courrier électronique), ni les noter ou les enregistrer.

Documents d'informations fournis

Avant toute souscription d'un contrat carte, vous devez prendre connaissance des documents suivants :

- la présente Fiche d'informations,
- les conditions particulières,
- les stipulations applicables des Conditions Générales de Banque et notamment l'annexe dédiée « Votre Carte » et les annexes « Apple Pay » et « Google Pay »,
- la Notice d'information relative aux contrats conclus suite à un acte de démarchage bancaire ou financier et/ou au moyen d'une vente à distance,
- le Formulaire de rétractation,
- les notices relatives aux garanties d'assurance et d'assistance associées à la carte de paiement.

Prix total dû

Tarif des cotisations carte et des frais de retrait et paiement par carte bancaire (hors offre groupée de services)

Cotisation carte (par mois)

Carte Visa Plus : 2,25 €

Carte Visa Autonom' : GRATUIT

Carte Visa CCF One : 2,90 €

Carte Visa Classic : 4 € (jusqu'au 30.11.2026) - 4,20€ (à compter du 01.12.2026)

Carte Visa Premier : 11,20 €

Carte Visa Signature : 25 €

Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets

- Retrait d'espèces, en euros, aux distributeurs automatiques CCF : GRATUIT
- Retrait d'espèces à un distributeur automatique d'un autre établissement :

	En Euros ⁽¹⁾	Autres devises ⁽¹⁾
Visa Classic		
Visa CCF One	1 € au-delà du	3.05€ ⁽²⁾ + 2.90 % ⁽³⁾
Visa Plus	4 ^{ème} retrait/mois	
Visa Autonom'		
Visa Premier	Gratuit	3.05€ ⁽²⁾ + 2.90 % ⁽³⁾
Visa Signature	Gratuit	Gratuit ⁽⁴⁾

Paielements par carte

	En Euros	Autres devises
Carte Visa Signature	Gratuit	Gratuit ⁽⁴⁾
Autre carte	Gratuit	2.90 % ⁽³⁾

(1) Hors frais perçus par l'administrateur du distributeur local. (2) Frais de traitement de l'opération. (3) Du montant brut de la transaction correspondant aux frais de conversion monétaire facturés par le CCF, hors frais de conversion monétaire perçus par Visa. (4) Hors frais de conversion monétaire perçus par Visa, pour en savoir plus rendez-vous sur <https://www.visa.fr/aide-visa/consommateur/services-de-voyage-visa/exchange-rate-calculator.html>

Document précontractuel de présentation des caractéristiques essentielles du contrat proposé et explications adéquates destinées à permettre au consommateur d'évaluer si le contrat est adapté à ses besoins. Informations susceptibles d'évolution, notamment en raison des modifications législatives ou réglementaires pouvant intervenir - MAJ : 30 septembre 2026

CCF - S.A. au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

Modalités de conclusion du contrat	Vous pouvez souscrire un contrat de carte bancaire en agence ou par différents modes de communication à distance qui peuvent être proposés par la Banque (Internet, téléphone, ...). Si la souscription s'effectue par téléphone, les modalités de souscription vous seront communiquées lors de l'entretien. Si la Banque offre la possibilité de souscrire ce contrat via une signature électronique, les modalités de signature sont définies dans les Conditions Générales de Banque pour les Particuliers, rubrique « Signer électroniquement vos documents ». Si la Banque offre la possibilité de souscrire en ligne, vous pouvez lors du parcours de souscription en ligne demander à parler à l'un de nos conseillers.
Lieu de signature du contrat	France
Date de signature du contrat	Date de souscription du contrat
Durée de validité de l'offre ou durée pendant laquelle les informations fournies sont valables	Les informations contenues dans le présent document sont valables pour une durée limitée de 30 jours à compter de leur date d'envoi. Elles sont susceptibles d'évoluer et d'être modifiées dans le temps, par exemple, en raison de modifications législatives, réglementaires, de modifications du produit et/ou des conditions contractuelles, financières. Nous nous réservons le droit d'annuler la souscription si des modifications substantielles telles que visées ci-dessus sont intervenues entre la date d'envoi et la date de conclusion du présent produit.
Durée du contrat	Durée indéterminée
Résiliation	Résiliation possible à votre initiative à tout moment sous réserve de respecter un préavis minimum de 30 jours. Des frais de résiliation de la carte Visa Signature sont prévus par la brochure tarifaire (à compter du 1^{er} décembre 2026) si elle intervient avant l'expiration d'un délai de 6 mois : 50 €. Résiliation possible à notre initiative à tout moment sous réserve de respecter un préavis de 2 mois. Blocage possible de la carte par le CCF, sans préavis, en cas de : fonctionnement anormal de votre compte (solde indisponible ou insuffisant, blocage du compte, compte clos), fausse déclaration, pour des raisons de sécurité, incident de paiement, retrait de la carte, usage abusif, comportement répréhensible, décès ou mesure d'incapacité, présomption d'opération non autorisée ou frauduleuse, risque sensiblement accru ou avéré que vous soyez dans l'incapacité de nous rembourser.
Mode de paiement et exécution	La cotisation mensuelle et les frais des opérations par carte bancaire sont prélevés par le CCF sur le compte de dépôt CCF associé à la carte bancaire.
Coût supplémentaire spécifique lié à l'utilisation d'une technique de communication à distance	L'utilisation d'une technique de communication à distance n'entraîne pas de facturation au profit de la Banque.

3. Droit de rétractation – en cas de vente à distance ou démarchage

Existence ou absence du droit de rétractation	Vous bénéficiez d'un droit de rétractation sans motifs, ni pénalités, en cas de conclusion d'un contrat de carte bancaire à la suite d'un acte de démarchage ou dans le cadre d'une vente à distance. L'exercice du droit de rétractation emporte résolution de plein droit du contrat.
Délai et Modalités d'exercice du droit de rétractation (adresse)	Le délai de rétractation est de 14 jours calendaires révolus à compter de la conclusion du contrat ou la réception de la présente Fiche d'informations et du contrat, si cette date est postérieure à la conclusion du contrat (par exemple, en cas de souscription par téléphone). Si vous souhaitez exercer ce droit de rétractation, vous devez utiliser votre messagerie sécurisée, en sélectionnant le motif « Rétractation » ou faire parvenir à votre agence CCF (par remise en mains propres ou par courrier postal) avant l'expiration du délai de 14 jours le formulaire de rétraction prévu à cet effet, dûment complété, daté et signé. L'adresse de votre Agence figure sur votre relevé de compte.

Document précontractuel de présentation des caractéristiques essentielles du contrat proposé et explications adéquates destinées à permettre au consommateur d'évaluer si le contrat est adapté à ses besoins. Informations susceptibles d'évolution, notamment en raison des modifications législatives ou réglementaires pouvant intervenir - MAJ : 30 septembre 2026

CCF - S.A. au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr).

Coût/Conséquences pécuniaires de la mise en œuvre du droit de rétractation	Les frais d'envoi du formulaire de rétractation resteront à votre charge.
Commencement d'exécution de la prestation	Le contrat conclu à distance ne peut recevoir de commencement d'exécution avant l'arrivée du terme du délai de rétractation sans que le client en ait fait la demande. Cette demande peut résulter de toute première utilisation de la carte bancaire, réalisée à l'initiative du client. En tout état de cause, l'exécution immédiate du contrat n'entraîne pas renonciation à votre droit de rétractation.
Langue utilisée	La langue utilisée durant la relation précontractuelle et contractuelle est le français.
Support papier	À tout moment, au cours de notre relation contractuelle, vous pouvez demander à recevoir les conditions contractuelles sur un support papier.
Loi applicable et attribution de juridiction	Les informations précontractuelles ainsi que les contrats conclus entre la Banque et le Client sont soumis au droit français. Les tribunaux compétents sont les tribunaux français.
Procédures extrajudiciaires de réclamation-recours	Votre conseiller ainsi que le Directeur de votre agence sont vos contacts privilégiés pour exprimer vos réclamations. Dans le cas où la réponse de votre agence ne vous semblerait pas suffisante ou adaptée, vous avez la possibilité d'exposer votre insatisfaction auprès de la Direction Expérience Client du CCF, que vous pouvez contacter par : • courrier : CCF - Direction Expérience Client - 103, rue de Grenelle - 75007 Paris • Internet : www.ccf.fr, rubrique « Aide et contacts », Formulaire de réclamation-CCF • téléphone* : 0 800 215 915  (*) (Art.L.121-16 du Code de la consommation). Nous nous engageons à vous répondre dans un délai n'excédant pas deux mois. Si la réponse ne vous donne pas satisfaction, ou en cas d'absence de réponse dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur de la FBF (Fédération Bancaire Française) : • par internet sur le site : www.lemediateur.fbf.fr • ou par courrier à l'adresse suivante : La Médiatrice de la FBF - CS 151- 75422 Paris Cedex 09. La médiation est gratuite et réservée aux personnes n'agissant pas pour des besoins professionnels.

Bon à savoir :

Faites opposition

En cas de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse de vos moyens de paiement, vous devez faire opposition dès que vous le constatez : auprès de votre agence, sur votre application Mes Comptes CCF, sur ccf.fr depuis votre Espace Client,

au **0 800 970 179**  24h/24 et 7j/7

(composez le +33 800 970 179 depuis l'étranger)

Signalez une fraude

Si vous avez été victime de fraude, vous devez agir rapidement et le signaler au Centre de Relations Clients au 01 55 69 74 74, prix d'un appel local. Composez le +33 1 55 69 74 74 de l'étranger, coût variable selon opérateurs. En complément, signalez en ligne à la police nationale ou à la gendarmerie nationale un usage frauduleux de votre carte bancaire en cliquant ici : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R46526>

Codes, mots de passe et identifiants bancaires : NE DONNEZ JAMAIS CES DONNÉES

Jamais votre conseiller bancaire ne vous demandera un code, un mot de passe ou un identifiant, ni d'effectuer ou de valider des opérations : il n'en a pas besoin ; ne communiquez jamais vos données de sécurité à des tiers.

N'utilisez jamais un lien ou numéro de téléphone qui est inséré dans un message non sollicité ou dans un bandeau publicitaire : les fraudeurs utilisent ces moyens pour obtenir vos informations confidentielles.

Ne confiez jamais votre instrument de paiement à une tierce personne (proche, coursier...), même à la demande de votre banquier.

Contactez au plus vite votre conseiller ou votre prestataire de services de paiement en cas de suspicion de fraude, à travers un canal sécurisé et connu (applications bancaires, numéros de téléphone référencés sur ces applications).

